

Le mythe de la démocratisation internationale

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le mythe de la démocratisation internationale : La place des ONG dans la société internationale à travers les exemples des conventions d'Ottawa et Rome / Jean-Marie Chasles ; directeur de thèse : Serge Sur

Est reproduit comme : Le mythe de la démocratisation internationale la place des ONG dans la société internationale à travers les exemples des conventions d'Ottawa et Rome par Jean-Marie Chasles Lille Atelier national de reproduction des thèses 2010 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Chasles, Jean-Marie

Autre(s) auteur(s) : Sur, Serge (1944-....)
Université Panthéon-Assas Paris 1970-2021

Production : 2009

Description matérielle : 1 vol. (486 f.) ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The myth of international democratisation The role of NGOs in international society through the exemples of the Ottawa and Rome conventions eng

Classification décimale Dewey : 361.77

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 475-486

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de Doctorat Science politique Paris 2 2009

Résumé ou extrait : Les ONG ont pu apparaître au fil de la décennie quatre-vingt-dix comme des acteurs capables de conférer un contenu politique à la globalisation et de démocratiser la société internationale. Les valeurs dont elles se voulaient porteuses paraissaient définir les contours d'une communauté mondiale sur laquelle se fonderait un ordre politique global plus démocratique, et capable de relever les défis auxquels les États semblaient ne plus pouvoir faire face. L'adoption de la convention d'Ottawa d'interdiction des mines antipersonnel en 1997 et l'adoption de la convention de Rome portant statut de la Cour pénale internationale quelques mois plus tard en 1998 pouvaient être considérées comme autant de preuves de l'émergence de ce nouvel ordre promu par les ONG. Mais les limites de ce qui apparaît de plus en plus comme un mythe, étaient en partie visibles dès la fin de la décennie quatre-vingt-dix. Le multilatéralisme plus ouvert qui émergea alors se résumait à un partenariat déséquilibré entre un nombre

restreint d'États et certaines ONG peu représentatives et démocratiques dans leur fonctionnement, parvenant difficilement à imposer leurs valeurs et à incarner une « société civile globale » encore bien irréaliste. De manière plus préoccupante, ce multilatéralisme fut d'emblée sujet à des tentatives d'instrumentalisation et semblait même servir d'alibi à certains États.

Sujet - Auteur/Titre : Communauté européenne -- Convention de Rome

Sujet - Titre uniforme : Convention d'Ottawa 1997

Sujet - Nom commun : Organisations non gouvernementales

Mines (explosifs militaires) -- Droit international

Communauté internationale

Mondialisation

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques